



Technicien de voirie temporaire (F/H)

Catégorie B - technicien

Date limite de candidatures : **16/07/2025**
Affaire suivie par Hervé VAUGHAN

Prenez la vie côté **Roubaix**

La Ville de toutes les initiatives, toutes les idées, toutes les audaces, toutes les cultures et toutes les énergies recrute un technicien de voirie temporaire un **technicien de voirie temporaire (f /h)**.

Prendre la vie côté Roubaix, c'est faire le choix d'une ville où l'audace, l'innovation, la création, l'ouverture ne sont pas de vains mots. Roubaix (98 000 habitants, 3^e ville des Hauts-de-France), on y habite, on y travaille, on y crée, on s'y instruit. Bref, on y réussit ! Et si, comme 12 000 étudiants et 46 000 salariés, vous prenez la vie côté Roubaix ? Notre collectivité compte déjà 2500 talents. **Rejoignez-les !**

Ayez l'esprit *curieux, créatif et audacieux*

La Ville de Roubaix compte des kilomètres et des kilomètres de voirie. De plus, de nombreuses manifestations se déroulent sur le domaine public municipal tout au long de l'année, qui nécessitent de prendre des mesures pour assurer l'information et la sécurité des usagers de la route.

Placé sous la responsabilité du chef de service, le technicien de voirie temporaire (f /h).

- **Gère** les mesures de circulation liées à l'utilisation provisoire du domaine public
- **Contribue** au bon déroulement des travaux, manifestations ou occupations du domaine public
- **Assure** la sécurité des usagers de la voie publique
- **Il est** l'interlocuteur principal pour la prise des mesures liées aux travaux de voirie, aux chantiers de construction ayant un impact sur la voirie, aux travaux municipaux et aux manifestations.
- **Neue des contacts** fréquents avec les concessionnaires, les entreprises de travaux publics, les services municipaux et avec le public.

Vous savez :

- **Porter assistance** à l'ingénieur responsable du service dans ses missions de gestion de l'utilisation du domaine public (mobilier urbain, autorisation d'occupation, circulation et stationnement, ...)
- **Surveiller et suivre** des gros chantiers sur la voie publique sous maîtrise d'ouvrage municipale ou extérieure (concessionnaires des réseaux, MEL, SEM, ...)

- **Elaborer des mesures de circulation** et de signalisation liées aux chantiers, aux manifestations diverses et occupations du domaine public
- **Rédiger des arrêtés municipaux**, élaboration des plans et mesures de déviations, contrôle de leur mise en œuvre
- **Coordonner des interventions** sur la voie publique
- **Participer aux réunions de chantiers**, réception de voirie ou de préparation des manifestations
- **Participer** à la réception des travaux de voirie
- **Participer** à l'information du public

Vos atouts :

› Savoir faire

- Veiller au respect des mesures de circulation et de stationnement arrêtées
- Coordonner les chantiers et les occupations du domaine public
- Contrôler l'exécution des travaux et le respect des règles de signalisation
- Communiquer et négocier avec les institutionnels, concessionnaires, entreprises, population...
- Intégrer dans ses analyses les problématiques des différents services spécialisés
- Suivre l'impact des chantiers sur l'environnement (nuisances diverses liées aux chantiers, propreté, etc.)
- Maîtriser la lecture et l'utilisation des documents cartographiques, topographiques et cadastraux dans leurs formes classiques et numérisées
- Dresser des esquisses, plans ou schémas de principe de signalisation, d'occupation du domaine public ou de déviation
- Maîtriser les logiciels de traitement de texte, de messagerie, photo et mise en page
- Prise en compte des instances, circuits et processus de décision
- Contrôler l'application du Code de la Route, de la Réglementation routière et des règles d'utilisation de la voie publique

› Savoir être

- Esprit d'équipe, Ecoute, Discrétion
- Autonomie dans le travail
- Connaissance du Public accueilli et de ses besoins
- Respect du devoir de réserve, de la laïcité et des postures de travail liées à l'encadrement des enfants

✓ **CONDITIONS D'EXERCICE**

- Travail en bureau
- Déplacements fréquents et travail de terrain
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Disponibilité



Rejoignez-nous en adressant votre candidature (CV + lettre de motivation) sur :

<https://services.ville-roubaix.fr/espaceEmploi/jsp/REACCUEIL.jsp>



Les plus côté *Roubaix*

- › Niveau de recrutement : Cadre d'emploi des techniciens (cat B)
- › Amplitude horaire : Horaire sur 38H par semaine, réparti sur 4,5 jours
- › Rémunération statutaire + régime indemnitaire de la Ville de Roubaix



La démarche Zéro Déchet, l'indemnité kilométrique vélo, l'ambiance conviviale, et bien plus encore...

La Direction des Ressources Humaines se tient à votre entière disposition pour tous renseignements au
03 20 28 95 84

